

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légal et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1056

64 – PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BAYONNE

Ventes et cessions

752 356 980 RCS Bayonne.

BUSINESS DEVELOPMENT PLUS.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 12000.00 EUR.

Adresse : 28, Rue Lormand, - Esc B - 1er étage -, 64100 Bayonne.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : La société « BUSINESS DEVELOPMENT PLUS » Société par Actions Simplifiée Au capital de 12 000,00 Euros Dont le siège social est sis à BAYONNE (64100), Pôle Grand Basque - 6 Chemin de Hayet, Immatriculée au R.C.S. de BAYONNE sous le numéro 752 356 980 Représentée par son Président Monsieur Dimitri LESNE La société « HC COMMERCES » Société à Responsabilité Limitée Au capital de 1 500,00 Euros Dont le siège social est sis à CAPBRETON (40130), Quai Mille Sabords - Résidence le Grand Pavois - Port de Plaisance Immatriculée au R.C.S. de DAX sous le numéro 513 354 282 Représentée par sa gérante, Madame Hélène LESNE AVIS DE TRAITE DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIETE « HC COMMERCES » PAR LA SOCIETE « BUSINESS DEVELOPMENT PLUS » 1. Evaluation de l'actif et du passif de la société « HC COMMERCES » dont la transmission à la société « BUSINESS DEVELOPMENT PLUS » est prévue : - Montant de l'actif de la société : 104 045 Euros - Montant du passif de la société - 30 449 Euros Soit une Valeur nette des biens et droits apportés : 73 596 Euros 2. Augmentation du capital de la société « BUSINESS DEVELOPMENT PLUS », Société absorbante : La société « HD SXM HOLDING », détenant la totalité des titres composant le capital des sociétés « BUSINESS DEVELOPMENT PLUS » (Société absorbante), et « HC COMMERCES » (Société absorbée), il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la Société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de titres émis par la Société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 3. Dépôt du traité de fusion Le traité de fusion établi le 19 juin 2026 a été déposé : - Au Greffe du Tribunal de commerce de BAYONNE, le 25 juin 2026 au nom de la société « BUSINESS DEVELOPMENT PLUS », Société absorbante. - Au Greffe du Tribunal de commerce de DAX, le 24 juin 2026 au nom de la société « HC COMMERCES », Société absorbée. Société absorbante « BUSINESS DEVELOPMENT PLUS » Représentée par son Président Monsieur Dimitri LESNE Société absorbée « HC COMMERCES » Représentée par sa gérante Madame Hélène LESNE.